RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-44519

Département(s) de publication : **60**
Annonce n° **25-44519**
Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de Nogent sur Oise (60)
Correspondant : Service appui à la commande publique
Adresse : 74 rue du Général de Gaulle, 60180 Nogent-sur-Oise
Coordonnées :

Téléphone : +33 344663046
Courriel : marches@nogentsuroise.fr
Adresse internet : https://www.nogentsuroise.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Séjour au ski

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Accord-cadre à bons de commande pour l'organisation d'un séjour à la neige intégrant une sortie en chiens de traîneau ou snowboard et des activités de ski par des animateurs habilités et sorties pendant 7 à 8 jours durant les vacances scolaires d'hiver de la zone B du 14 au 21 février 2026, réservée à un groupe maximum de 60 enfants et des adolescents de 8 à 17 ans, en pension complète avec transport pour un prix unitaire ne devant pas dépasser 1 000 EUR TTC tous frais inclus. Le séjour incorporera un coordonnateur et un animateur de la ville et comprendra des activités découvertes définies au C.C.T.P.. Le séjour aura lieu dans une station de ski située en France.
Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le maximum de commandes exprimé en quantité est de 60
Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : -Le titulaire est dispensé de la constitution d'une garantie financière.// - Une avance de réservation de 30% sur chaque bon de commande peut être versée au titulaire en application de l'article R.2191-4 du code de la commande publique (CCP) sous condition de la constitution d'une garantie à première demande sur la totalité de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : -Les prestations sont financées par les fonds propres de la collectivité, la politique de la ville et la Caf. -Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x)sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché public seront payées par virement d'un mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures acceptées ou des demandes de paiement équivalentes pour une prestation exécutée.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : -Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Autres renseignements demandés : -Les candidats utilisent soit le formulaire DC1 (lettre de candidature) et le formulaire DC2 (déclaration du candidat) soit le Document Unique de Marché Européen (DUME). -Déclaration sur l'honneur, datée, pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner, des cas mentionnés aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 et qu'il respecte l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ou la case F1 du DC1 cochée -Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée, datés, signés puis scannés, à engager la société si elle n'est pas mentionnée sur le Kbis -Dans le cas d'une entreprise ayant pour activité le dépôt de plis par voie dématérialisée en réponse aux marchés publics, l'habilitation du mandataire d'une entreprise, datée et signée de manière manuscrite puis scannée. -En cas de groupement, l'attestation du délégant au délégataire mandataire, datée et signée de manière manuscrite puis scannée -L'agrément de l'établissement

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Qualité : 60%
- Prix des prestations : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/05/2025 à 17:00
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : EDJ25006 séjour ski 2026
Renseignements complémentaires : -L'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire prend effet à compter de sa date de notification jusqu'au 28 février 2026.// -L'instance chargée des procédures et introduction des recours est le Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier, Cs81114, 80011 AMIENS Cedex 01 FRANCE. Tél. +33 322336170. E-Mail: greffe.taamiens@juradm.fr. Fax +33322336171. Adresse internet :http://amiens.tribunaladministratif.fr/

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :
Conditions de remise des offres ou des candidatures : -La transmission des offres (candidature et offre) est déposée obligatoirement par voie électronique sur le profil acheteur. -La signature électronique des documents n'est pas obligatoire. -Une copie de sauvegarde peut être remise selon des conditions énoncées dans le règlement de la consultation.
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Mairie de Nogent-sur-Oise

Adresse :74 rue du Général de Gaulle, 60180 Nogent-sur-Oise

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2025